**Conseil énergie**

## **Détecter la consommation de veille**

Pour détecter la consommation de veille, il suffit de disposer d'un **wattmètre**. Cet instrument coûte **10 à 15 euros** environ. Branchez-le dans la prise et raccordez-y l'appareil dont vous souhaitez mesurer la consommation. Le wattmètre indique la consommation en temps réel et permet également de lire la consommation totale sur la période de mesure définie.

Il est par exemple judicieux de mesurer la consommation de veille d'un appareil pendant toute la nuit. Multipliez cette consommation par 365, puis par le tarif de l'électricité, et vous connaîtrez la consommation de veille exacte de l'appareil sur base annuelle

## **Top 5 des appareils énergivores à l'état de veille**

De nombreux appareils électroménagers consomment du courant même lorsque vous ne les utilisez pas. Songez par exemple au **modem**, au **téléviseur** qu’on laisse en mode veille pour la facilité, aux c**hargeurs de smartphone**, ou encore à la **brosse à dents électrique**... autant d'appareils qui restent branchés en permanence.

Cette consommation d'électricité inutile, c’est ce que l'on appelle la « consommation de veille ». Cette consommation est souvent faible, mais elle peut vite grimper si vous possédez plusieurs appareils de ce type. Chaque watt de consommation de veille vous coûte +/-2 euros par an. Il y a donc d'importantes économies à réaliser. Pour détecter la consommation de veille dans votre logement, commencez par examiner les appareils suivants.

Ils forment le top 5 des appareils qui consomment le plus en état de veille :

|  |  |
| --- | --- |
| Ordinateur et périphériques | 33€/an |
| Téléviseur avec décodeur numérique ou lecteur DVD | 15€/an |
| Cafetière | 6€/an |
| Installation hi-fi  | 6€/an |
| Four avec horloge digitale | 4€/an |

Ce top 5 représente déjà une consommation totale de 64 euros par an !

## **Éviter la consommation de veille**

Une fois que vous avez repéré les appareils qui consomment beaucoup d'énergie à l'état de veille, il convient de mettre un terme à cette consommation inutile.

Il existe plusieurs méthodes pour ce faire :

* **Retirer la fiche de la prise** de courant. C'est surtout judicieux pour les appareils qui restent longtemps inutilisés ou pour les adaptateurs servant à recharger les appareils.
* Utiliser une **multiprise avec interrupteur on/off** pour brancher, par exemple, votre ordinateur et tous ses périphériques. Une fois l'ordinateur éteint, vous supprimez ainsi la principale source de consommation de veille d'une simple pression sur l'interrupteur.
* Opter pour une **prise coupe-veille pour le téléviseur et ses périphériques**. Ce dispositif coupe totalement l'alimentation en électricité dès que vous mettez l'appareil en mode veille à l'aide de la télécommande.

Attention toutefois avec le décodeur numérique ou l'enregistreur vidéo : si un enregistrement est programmé, ces appareils doivent continuer à être alimentés en électricité.

* Opter pour une **prise coupe-veille avec minuterie**. Pratique pour recharger un smartphone ou une brosse à dents électrique. Une fois le temps écoulé, le dispositif coupe complètement l'alimentation électrique.
* Remplacer les adaptateurs énergivores par des modèles moins gourmands.

Une information de votre écopasseur :

Véronique BLAISE – 061/26 09 75 – veronique.blaise@saint-hubert.be